

A Québec

Congrès de la Société Générale des Eleveurs de la province de Québec

Projet de vente en coopération des animaux vivants, auquel vont collaborer les Ministères de l'Agriculture fédéral et provincial. Ce que valent nos produits sur les marchés étrangers.—Distribution de coupes aux éleveurs champions du concours de production beurrée—Présentation de coupes aux agronomes champions des concours de préparation des agneaux pour le marché, et de la formation de cercles de jeunes éleveurs.

Importante délégation des Eleveurs de toutes les provinces du Dominion

AUGMENTATION SUBSTANTIELLE DU BUDGET DE L'AGRICULTURE

De toutes les conventions qui ont été tenues par la Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec, celle de 1929 restera mémorable dans l'histoire de cette société, parce que le dernier congrès a surpassé en importance et en succès tous les précédents.

C'est la première fois, en effet, que se rencontrent, à Québec, tous les éleveurs du pays, car une importante délégation des sociétés d'élevage de porcs et de moutons de l'Ontario, des provinces de l'Ouest et des provinces Maritimes, sous la direction de M. W. R. Wade, secrétaire de la Société des Eleveurs de la province d'Ontario, ont pris part aux importantes délibérations de la Société Générale des Eleveurs de Québec.

Les séances du congrès ont duré deux jours. Elles ont eu lieu à l'Hôtel de Ville de Québec, les 11 et 12 février courant.

Les différentes sociétés d'élevage faisant partie de la fédération ont aussi tenu leur réunion annuelle. Mardi matin, à l'hôtel Victoria, ce fut la Société des Eleveurs du district de Québec; dans l'après-midi, à l'Hôtel-de-Ville, eurent lieu les réunions annuelles de la Société des Eleveurs de Bétail canadien, sous la présidence du Dr Gustave Langlois, régisseur de la Station expérimentale de Cap Rouge, qui a été réélu à ce poste pour l'année 1929. Cette importante réunion fut suivie de celle des Eleveurs de chevaux Canadiens.

Mardi matin le 12, avait lieu l'assemblée annuelle de la Société des Eleveurs de chevaux Percherons, suivie de la réunion annuelle des Eleveurs de Moutons de la Province et aussi celle des Eleveurs de Porcs.

Assemblée de la Société des Eleveurs de Bétail Canadien

Elle a été présidée par M. le Dr Gustave Langlois. M. Adrien Morin y remplaçait les fonctions de secrétaire. On y a discuté et adopté les propositions suivantes:

Amendement des honoraires pour l'enregistrement comme suit:

- a) Aux membres, animaux de plus d'un an et moins de cinq ans... \$6.00
- b) Aux membres, animaux âgés de moins d'un an, si la demande d'enregistrement est faite dans les 30 jours qui suivent la naissance..... \$3.00
- c) Aux membres, animaux âgés de moins d'un an, si la demande d'enregistrement n'est pas faite dans les 30 jours qui suivent la naissance..... \$4.00
- d) Aux éleveurs non membres de la Société, le double des honoraires, dans tous les cas.

Cette proposition a été faite par M. Arsène Denis.

Une proposition de M. le professeur Adélard Godbout, à l'effet d'amender le règlement No 3 concernant l'enregistrement, est aussi adopté, après une intéressante discussion. En substance, il s'agit d'ajouter le paragraphe suivant au dit règlement: "Les femelles de qualité supérieure, dont la couleur est défective, peuvent être enregistrées, mais aucun certificat ne leur sera émis. Les veaux issus de telles femelles pourront être régulièrement enregistrés, pourvu que leur couleur soit conforme au standard de la race; dans le cas contraire, l'enregistrement leur sera à jamais refusé."

L'assemblée adopte aussi une proposition de M. Auguste Garneau, proposition qui veut que l'échelle de pointage de la vache et du taureau Canadiens soit révisée.

La Société sera désormais connue sous le nom de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens au lieu de Soc. des E. de Bétail

NOTRE CONCOURS

La semaine dernière nous a apporté son contingent de surprises. De nouveaux candidats s'annoncent par l'envoi de listes substantielles de nouveaux abonnés, pour lesquelles nous les remercions bien sincèrement.

Le comté de Beauce nous fournit le candidat heureux de la semaine finissant le 16 février.

Nos sincères félicitations à M. Michel Turmel, de Saints-Anges, de Beauce, qui remporte, haut la main, le prix de \$5.00, offert par l'administration du "Bulletin de la Ferme".

Pour la semaine du 17 au 24 février, le prix est généreusement offert par la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec.

Le gagnerez-vous? Ce prix est de Cinq Dollars. Il sera fort contesté.

SOLDAT ET PAYSAN

Tel est le titre du nouveau feuilleton que nous commencerons la semaine prochaine, 28 février. Nos candidats feront bien de travailler activement au cours de cette semaine. Afin que tous les nouveaux abonnés de cette semaine puissent avoir le premier chapitre du feuilleton, nous adresserons le journal du 28 février à tous les abonnés dont nous aurons les noms lundi matin le 25 février.

Rappelez-vous la valeur de chaque abonnement:

Abonnement d'un an	100 pts
" de 2 ans	150 "
" de 3 ans	200 "

Les renouvellements d'abonnements ne sont pas comptés pour le concours.

Voir illustrations et liste officielle de nos magnifiques prix sur la page de couverture de ce numéro.

Il est encore temps de vous enrôler, vous pouvez faire des prodiges dans un mois de bon travail.

Tous à l'œuvre et bonne chance.

Pour la semaine du 25 février au 3 mars, le prix est offert par le personnel du département de la publicité du "Bulletin de la Ferme":

UN CHÈQUE DE CINQ DOLLARS.

**\$2,000.00
EN PUR DON**

Automobile — Machines agricoles — Animaux de race pure — Lapins — Cochets — Poussins — Voir annonce sur page de la couverture de ce numéro.

Des aperçus nouveaux sur une question importante

(suite de la page 137)

on peut toujours faire mieux, mais s'est-on demandé si la coopération du cultivateur leur est toujours assurée. On s'imagine à tort que le progrès doit marcher à coup de subventions.

Souvent, ce sont les districts qui ne reçoivent pratiquement rien, mais où on a la conviction de l'instruction agricole, qui donnent les meilleurs résultats. Je vous citerai le cas de Dorchester, où l'aviculture a fait depuis quelques années des progrès très remarquables, dus aux bonnes méthodes enseignées par notre instructeur et dus à l'initiative privée, car nous n'avons rien fait de spécial dans cet endroit au point de vue financier.

Mais j'ai confiance dans l'agriculture et dans le cultivateur de Québec, j'ai confiance dans notre organisation.

Le cultivateur, le fils de cultivateur désire s'instruire. Y a-t-il beaucoup de provinces au Canada qui réunissent des assistances plus nombreuses à leurs cours agricoles?

Ste-Anne-de-la-Pocatière	200
Rimouski	100
St-Ferdinand	230
St-Léonard	640
Napierville	200

Les cultivateurs commencent à dire à nos agronomes et à nos instructeurs: "Venez nous montrer ce qu'il faut faire pour progresser, pour établir un bon système de rotation, pour bien égoutter nos terres—nous sommes prêts à nous mettre sous votre direction, sans subvention; ce que nous voulons, ce n'est pas tant de l'argent comme des connaissances agricoles". Et je puis vous assurer que ce sont ceux qui réussiront le mieux.

Mais cela a pris 15 ans pour obtenir cette confiance et cette conviction dans les agronomes.

Je termine par ce souhait que tous désirent voir se réaliser:

Que l'honorable M. Caron, qui pendant près de 20 ans a été ministre de l'Agriculture sans interruption, revienne à une santé parfaite et qu'il termine son œuvre.

LE BULLETIN DE I
Congrès de la Société
des Eleveurs de la
de Québec

(suite de la page

portait des profits aux culs le lard se vendait quatre sc rapporte encore au prix ac lb.

L'élevage du mouton de davantage car il est payant rend profitable les parties mes. Notre mouton est le marché de Montréal et d'au avons qu'à continuer à à qualité, et nous trouverons cet élevage un revenu sat

M. H. S. Arkell prononce une allocution. L'orateur sur la nécessité de s'organiser du bétail vivant en coopération et de vente en coopération et portent les Ministères d'Ag et provincial, sera prochainement à la classe agricole. Il sera de voir dans le système sera expliquée aux éleveurs strict, que le fermier désir de protéger les éleveurs de Arkell espère que les coоп vateurs ne leur fera pas mouvement.

M. Stanislas Chagnon, vice de l'Elevage de la prête de M. Arkell, q anglo. M. Chagnon ajo vons pas porté assez d'présent à la vente de l'et il est urgent de s'organiser en coopération po conditions actuelles du

MM. les professeurs J. et R. Ness, respectiveme



Les cou
Elevage de B
Livre d'Or Ca

1er—A M
dienne Finette

2ème—A
Anna qui a p
3ème—A
de Mars.

4ème—A
veurs de St-